FOCUS
Approche territoriale du chômage des femmes étrangères ou d'origine étrangère en Région bruxelloise

Si le constat de l'inégalité de genre en matière d'accès à l'emploi et de conditions de travail a déjà été émis à diverses reprises, il se pose avec d'autant plus d'acuité pour les femmes de nationalité ou d'origine étrangère en Région bruxelloise. En effet, celles-ci semblent confrontées à une double discrimination : d'une part, en tant que femmes et d'autre part, en raison de leur nationalité voire de leur origine puisque l'on sait qu'en matière d'accès à l'emploi, la nationalité « sociologiquement perçue »[1] joue un rôle prédominant par rapport à la nationalité légale. Une approche par les nationalités de ce phénomène permet d'apprécier d'une manière globale les disparités qui existent en matière d'emploi et de chômage selon les groupes nationaux et le sexe, la problématique de l'inactivité et du sous-emploi se posant de manière particulièrement aigüe pour les femmes de nationalité non-européenne. Cette approche n'autorise toutefois qu'une analyse assez limitée du phénomène en raison essentiellement du poids des naturalisations en Région bruxelloise sur ces deux dernières décennies et de la dimension historique des flux migratoires. Dans ce contexte, l'approche territoriale, à savoir une analyse du chômage des femmes dans les quartiers les plus précarisés à Bruxelles, peut apporter un éclairage intéressant dans la mesure où ces quartiers abritent une forte population étrangère et/ou d'origine étrangère.

[1] Expression tirée de l'étude réalisée par Christian Vandermotten, *Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, en février 2008.

Tableau : Taux de chômage des femmes sur le territoire analysé (2008)

Quartier	Taux de chômage
Gare de l'Ouest	49,2
Cureghem Rosée	45,3
Molenbeek historique	45,1
Cureghem Vétérinaire	44,5
Duchesse	42,5
Quartier Nord	39,7
Quartier Maritime	38,6
Quartier Brabant	38,5
Koekelberg	38,4
Chaussée de Haecht	38,0
Cureghem Bara	37,2
Anneessens	37,0
Vieux Laeken est	36,8
Bosnie	35,7
Bas Forest	33,4
Marolles	33,2
Saint-Josse centre	33,1
Collignon	32,7
Helmet	31,0
Vieux Laeken ouest	30,6
Karreveld	30,4
Gare de Schaerbeek	30,4
Porte de Hal	30,3
Stalingrad	28,9
Anderlecht centre-Wayez	28,0
Moyenne des quartiers	**35,8**
Moyenne RBC	**22,4**

Source : BCSS, IBSA, Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

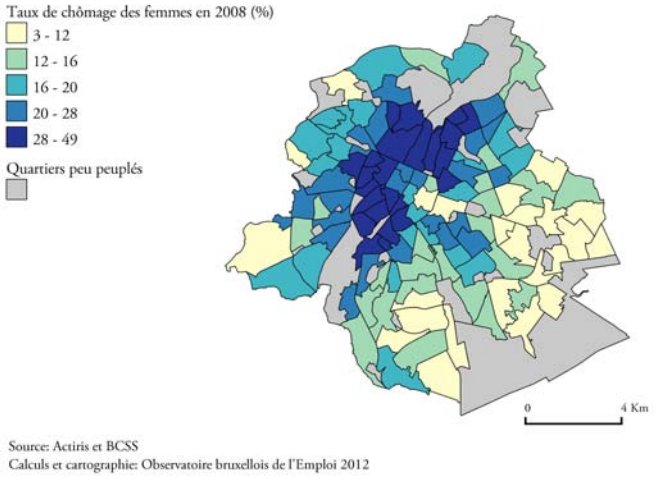

L'analyse des indicateurs du chômage nous révèle des disparités assez fortes entre les communes de la Région bruxelloise. On observe un taux de chômage des femmes largement supérieur à la moyenne régionale dans des communes comme Saint-Josse ou Molenbeek alors qu'il est relativement faible dans d'autres communes comme Woluwé-Saint-Pierre ou Watermael-Boitsfort. Lorsqu'on affine l'analyse à un échelon plus local, on constate que les quartiers qui enregistrent le plus haut taux de chômage féminin sont, à l'une ou l'autre exception près, ceux qui couvrent le territoire classiquement défini comme étant le croissant pauvre à Bruxelles. Le territoire composé de ces quartiers cumule à la fois un taux de chômage des femmes plus élevé que la moyenne régionale ainsi qu'un taux d'activité et un taux d'emploi des femmes moins élevés que la moyenne régionale.

CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES DEI AU SEIN DU TERRITOIRE ANALYSÉ

La répartition par sexe des DEI dans les quartiers analysés indique que la proportion des femmes parmi ces DEI est relativement moins importante que la moyenne bruxelloise (43,0% contre 47,1%). Cette proportion est particulièrement faible dans certains quartiers tels que le

quartier Stalingrad au sud-ouest du Pentagone (32,6%), ou encore Cureghem à Anderlecht (38,3%).

Le constat de la faible proportion de femmes DEI s'impose également au niveau de l'analyse communale, pour les communes centrales et de la première couronne, ces communes étant précisément celles qui sont traversées par le croissant pauvre. Le caractère plus masculin du chômage révèle davantage l'exclusion des femmes du marché de l'emploi que leur meilleure insertion socio-professionnelle, car c'est notamment aussi dans ces communes que l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est le plus important. On peut expliquer cela soit par des raisons d'ordre sociologique (notamment la primauté donnée au rôle de mère), soit par des facteurs qui amèneraient ces femmes à considérer qu'elles ont très peu de chances d'accéder à un emploi (par exemple leur faible niveau de qualification, leur durée d'inactivité estimée trop longue, leur connaissance insuffisante d'une voire des deux langues nationales, etc.).

DES FEMMES DEI RELATIVEMENT PLUS JEUNES…

La part de jeunes femmes DEI est, en moyenne, relativement plus importante sur le territoire visé par l'analyse que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. En effet, 53,4% des demandeuses d'emploi dans ces quartiers ont moins de 35 ans, contre 48,7% en moyenne régionale. On observe la tendance inverse chez les DEI de sexe masculin, 42,4% de ces DEI étant âgés de 15 à 34 ans dans les quartiers analysés alors qu'ils sont 43,2% à appartenir à cette classe d'âge sur l'ensemble du territoire régional.

Si la part des jeunes femmes DEI est en moyenne majoritaire sur le territoire analysé, elle atteint des records dans certains quartiers. Citons le cas du quartier de la Duchesse dans le bas de Molenbeek (où 62,1% des femmes DEI ont moins de 35 ans) ou encore celui d'Anneessens (avec 58,2% de femmes DEI ayant tout au plus 34 ans).

… ET MOINS QUALIFIÉES OU AYANT PLUS SOUVENT SUIVI DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER NON RECONNUES EN BELGIQUE

Concernant le niveau d'études, on note une proportion sensiblement moins importante de femmes DEI hautement qualifiées dans les quartiers analysés que sur la moyenne du territoire bruxellois (7,9% contre 14,7%). En revanche, la proportion de femmes répertoriées dans la catégorie « autres études », c'est-à-dire ayant suivi des études à l'étranger non reconnues en Belgique, est plus importante dans ces quartiers (40,9% contre 34,8%). La part de ces dernières est particulièrement élevée dans des quartiers comme le centre de Saint-Josse (51,1%), où se concentre une forte communauté turque ou Anneessens (47,5%), où la présence d'étrangers nord-africains est singulièrement importante.

Si la part de femmes DEI hautement qualifiées est de manière générale plus importante que celle des hommes, elle l'est d'autant plus dans les classes d'âge jeunes, et ce, tant sur le territoire analysé que sur l'ensemble de la région. Cet écart de genre parmi les DEI hautement qualifiés est particulièrement marqué dans certains quartiers. C'est notamment le

cas dans le quartier Stalingrad (9,6 points de %) ou encore dans le quartier Bosnie à Saint-Gilles (7,0 points de %).

Dans une série de quartiers, il est frappant de voir que la proportion de jeunes femmes DEI hautement qualifiées se situe bien au-deçà de la moyenne régionale (dans les quartiers Stalingrad et Bosnie mais aussi dans les quartiers de la Porte de Hal et du Bas de Forest). Il s'agit de quartiers où la part d'étrangers européens est élevée et qui connaissent dans une certaine mesure un processus de *gentrification*, attirant ainsi une population jeune, éduquée et relativement aisée.

UNE PART PLUS IMPORTANTE DE DEI DE NATIONALITÉ NON-EUROPÉENNE

Le poids des DEI de nationalité extra-européenne est globalement plus important dans le territoire analysé, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (respectivement 22,8% et 30,7% contre 16,9% et 23,2%). Il est particulièrement conséquent parmi les femmes DEI de certains quartiers (comme le centre de Saint-Josse ou à nouveau le quartier Cureghem). Soulignons par ailleurs que la proportion de femmes DEI de nationalité européenne est bien supérieure à la moyenne dans les quartiers où le niveau de qualification des jeunes femmes DEI est relativement élevé, à savoir la Porte de Hal, le quartier Bosnie et le bas de Forest. Enfin, la proportion de femmes DEI belges est relativement importante sur le territoire considéré (66,5% contre 70,3% de moyenne régionale), en raison notamment du nombre élevé de naturalisations qui ont eu lieu ces deux dernières décennies.

UNE RÉPARTITION SPÉCIFIQUE PAR DOMAINE PROFESSIONNEL

La répartition des femmes DEI par code professionnel révèle que, sur le territoire qui fait l'objet de notre analyse, une proportion d'entre elles largement supérieure à la moyenne régionale est inscrite sous un code appartenant au domaine du nettoyage et service (28,1% contre 19,1%), comme par exemple nettoyeur, aide-ménager ou repasseur. Notons également que la part de femmes DEI reprises dans le domaine « puériculture » est supérieur à la moyenne régionale (8,2% contre 7,3%). A l'inverse, d'autres domaines sont relativement sous-représentés auprès des femmes DEI de notre territoire. C'est ainsi le cas des métiers administratifs (19,5% contre 22,2% sur l'ensemble de la Région), des métiers de gestion (1,0% contre 2,7%) ou encore des métiers de l'art et de l'artisanat (3,8% contre 6,4%).

UNE PRÉSENCE D'ENFANTS PLUS IMPORTANTE

Si la moyenne régionale des femmes DEI n'ayant pas d'enfant est supérieure à celle de ces quartiers, il y a par contre au sein de ces derniers plus de femmes DEI ayant au moins deux enfants (53,7% contre 47,8%). Cela tend à montrer que, pour les femmes résidant sur ce territoire, la présence d'enfants dans le ménage est associée à une situation de chômage dans une plus large proportion que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. La répartition du nombre d'enfants par femme DEI selon le niveau de qualification révèle quant à elle que pour les DEI hautement qualifiées, ce nombre décroît de manière significative : elles sont 38,9% à ne pas avoir d'enfant, contre 9,7% à avoir 3 enfants ou plus. Par contre, la

proportion de DEI faiblement qualifiées ou ayant suivi des études à l'étranger et qui ont deux enfants ou plus est relativement élevée (respectivement 54,4% et 60,3%).

UNE MOINDRE PROBABILITÉ DE SORTIR DU CHÔMAGE

D'une manière globale, le taux de sortie vers l'emploi est moins important sur le territoire considéré que sur l'ensemble de la région (37,7% contre 45,8%). Le taux de sortie vers la formation des femmes DEI est, quant à lui, légèrement plus élevé sur ce territoire (11,9% contre 10,8%). Ceci est sans doute à mettre en relation avec le niveau de qualification moyennement plus faible des demandeuses d'emploi dans ces quartiers (à savoir qu'on y trouve une part plus importante de femmes DEI ayant suivi tout au plus l'enseignement secondaire inférieur ou ayant suivi des études à l'étranger non reconnues en Belgique).

La probabilité de sortir du chômage augmente à mesure que le niveau de diplôme est élevé, que les études soient reconnues ou non. Toutefois, à niveau de qualification égal, cette probabilité est moindre dans les quartiers composant ce territoire par rapport à la moyenne régionale. Différentes causes peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène, à côté de la discrimination à l'embauche : les réseaux sociaux et l'accès à l'information qu'ils permettent, un taux de natalité plus élevé couplé à un manque plus aigu de structures d'accueil de la petite enfance, le manque d'expérience professionnelle, le manque de connaissance du néerlandais, etc. Pour les femmes DEI ayant fait des études en Belgique ou dont les études ont été reconnues en Belgique, le taux de sortie vers l'emploi est systématiquement plus bas dans le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise, à niveau de qualification égal. Même les femmes DEI les plus qualifiées ont moins de chances (comparativement à la moyenne régionale) de sortir du chômage lorsqu'elles résident sur le territoire analysé (67,1% contre 69,5%), montrant en quelque sorte que leur diplôme est moins valorisé que celui de femmes DEI provenant d'autres quartiers.

Enfin, l'écart entre le taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI n'ayant pas d'enfant et celui des femmes DEI ayant au moins un enfant est plus important sur le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. Ce constat se vérifie quel que soit le niveau de qualification considéré. Il montre que l'impact de la présence d'enfant(s) dans le ménage est plus important sur ce territoire que la moyenne régionale. Cela peut s'expliquer par le manque encore plus aigu de structures d'accueil de la petite enfance dans ces quartiers mais aussi par d'autres phénomènes tels que le choix délibéré de privilégier son rôle de mère de famille plutôt qu'avoir une activité professionnelle.

EN CONCLUSION

L'approche territoriale permet de saisir les caractéristiques du chômage féminin dans les quartiers les plus précarisés de la Région bruxelloise. Elle n'autorise toutefois pas d'établir de lien clair et univoque entre l'origine nationale et les phénomènes de sous-emploi des femmes plus importants dans ces quartiers, en raison notamment de l'absence de statistiques ethniques. Cette réalité du chômage et de la sous-activité des femmes s'inscrit

dans le contexte socio-économique fragile qui caractérise ces quartiers : densité de population élevée, proportion importante d'étrangers, part de logements anciens et de logements sociaux plus grande que sur l'ensemble du territoire bruxellois, etc. sont autant d'indicateurs qui permettent un tant soit peu d'appréhender ce contexte. On peut aussi évoquer la proportion plus importante de mères seules et une pénurie des structures d'accueil de la petite enfance plus aigüe dans un territoire où le taux de natalité est élevé, faits qui ne favorisent aucunement la participation des femmes à l'emploi, voire même leur activité. Le facteur de la discrimination ethnique à l'embauche peut expliquer en partie le taux de chômage élevé et le faible taux d'emploi de ces femmes. Toutefois, d'autres éléments entrent certainement en ligne de compte comme le phénomène des pièges à l'emploi ou encore la prééminence accordée au rôle de mère, qui peut être le fait de la reproduction des rôles sociaux ou le résultat d'habitudes culturelles. Il s'agit néanmoins là d'hypothèses que seules d'autres méthodes d'analyse permettraient de confirmer ou d'infirmer.